

## Commune de SAINT-VICTOR

### Séance du 4 octobre 2025

Le samedi 4 octobre 2025 à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

**Présents :** Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Jessica MOTTIN Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX

**Absent :** Tanguy ANTRESSANGLE pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL, Axel CABLÉ.

**Objet :** *Participation projet artistique école publique de Saint-Félicien – année 2025-2026-*

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Vu la demande présentée par l'équipe pédagogique de l'école publique de Saint-Félicien concernant des projets d'Éducation Artistique et Culturelle proposé par ARCHE Agglo auxquels participeront les élèves de l'école publique de Saint-Félicien.

Vu le coup prévisionnel total de 5 € par élève présenté pour ces actions,

Monsieur le Maire propose de verser une participation de 5 € par élève à la commune de Saint-Félicien.

Après avoir délibéré, à 7 voix pour et 5 voix contre, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 5 € par élève scolarisé à l'école publique de Saint-Félicien participant aux projets d'Éducation Artistique et Culturelle proposé par ARCHE Agglo pour l'année scolaire 2025-2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire



Patrick MARGAND

Le Maire,



Alain MESBAH-SAVEL



#### Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Absents : 2

#### Nombre de suffrages Exprimés :

Pour : 8

Contre : 4

Abstentions : 0